

Conseil Municipal du Mercredi 26 Mai 2021, 19h15, salle des fêtes Charles Ruat

Présent(e)s : Mmes BELOTTI, DORIER, MONNIER, LASNE, PAGÈS, VALENTIN
MM ALLAIS, CESAR, CHAMBON, GARCIA, IBOT, MAINTENIÉ, NIEL

Excusé(e)s : M. ODE, Mme FAURE

Le Maire ouvre la séance et informe que Mme FAVIER, secrétaire de séance étant en congés, c'est Mme PAGES qui prendra le compte-rendu.

Les conseillers valident le compte-rendu de la séance du 27 avril et signent les délibérations prises ce jour-là.

Le Maire dit que suite au décès de M. Alain Faure, il avait présenté les condoléances. Il a reçu les remerciements de la famille très touchée par ces attentions

I- COMPTE – RENDU DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Depuis le dernier Conseil municipal, le Maire a reçu des personnes pour des problèmes d'assainissement. Il a reçu la SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration) qui assure le suivi réglementaire de la station d'épuration et a vérifié que le rejet des eaux dans l'Eygues est conforme aux normes.

Il a assisté à différentes réunions : Comité du Parc des Baronnie, activités de la Communauté de Communes.

Il a procédé à 3 PACS et traité des problèmes d'incivilité

II POINT SUR LES TRAVAUX

Insonorisation de la Maison des Associations : l'insonorisation de la grande salle est réalisée avec un résultat très satisfaisant ; la petite salle sera faite prochainement.

La salle A. NERI a été également insonorisée efficacement.

La Table d'orientation : on a reçu le gabarit et la mairie a préparé l'implantation : banc, barrière et arbre. Le Maire propose d'acheter un mûrier platane qui apportera de l'ombre sans gêner la vue ; les conseillers sont d'accord.

Une fuite d'eau dont l'origine a été vite localisée (conduite cassée sous la 94 en face du lavoir) a été rapidement réparée.

Voirie : le bouchage des trous sur la voirie de St Maurice commencera dès demain

Jeux d'enfant : la pièce manquante pour finaliser l'installation sera faite sur mesure

Une coupure de courant générale est prévue le 1er juin

En ce qui concerne l'installation en cours des compteurs LINKY sur St Maurice, le Maire précise qu'il n'a pas le pouvoir d'interdire ces installations.

III – POINT SUR LES DOSSIERS

Feux tricolores : le principe de régulation à l'entrée Ouest du village est acté.

Le maire présente 2 devis. Deux feux réguleront l'entrée et/ou la sortie du lotissement "Plein soleil" chemin des Syrahs et du parking du restaurant Clos des Vignes en simultané sur la Traverse du village dans les 2 sens St Maurice – Tulette et Tulette – St Maurice. Des feux clignotants oranges avec bouton permettront de sécuriser le passage piéton.

Le Maire renégocie à la baisse les devis. Il propose d'acter par **une délibération**, d'accorder le devis au mieux disant et de l'autoriser à déposer un dossier au titre des amendes de police.

Les conseillers approuvent à l'unanimité cette délibération.

Le Maire précise que les feux ne seront probablement pas installés pour la prochaine rentrée

Logiciel périscolaire : à voir en septembre

Aire de lavage : en cours

Vidéo protection : en juillet

Le camping est ouvert. Giovanni Missana, le nouveau régisseur a pris ses fonctions le 10 mai.

Commission académique des langues régionales : dans la Drôme, seules 2 communes, dont ST Maurice, pratiquent l'apprentissage des langues régionales à l'école.
Perrine MONNIER est la déléguée du Conseil municipal pour cette Commission

Le Bistrot : le Maire a recontacté la notaire pour la succession de la maison Tardy ; celle-ci va joindre les héritiers de M. Tardy.

DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) : une réunion est prévue prochainement

Cave coopérative : Le Maire a adressé un courrier au nouveau directeur de la Cave, M. Christophe GUALTIERI pour lui proposer une rencontre.

IV - INFORMATIONS

Épisode de gel avril 2021 : suite à l'afflux de personnes en mairie pour les démarches d'indemnisation, le Maire a informé que les viticulteurs n'ont pas à faire de déclaration ; le Préfet évaluera la situation de chacun en septembre et prendra les décisions. Néanmoins, la mairie garde tous les documents qui ont été déposés par les viticulteurs.

COFIL : le Maire a assisté à une réunion téléphonique. Dans le cadre de la protection des captages prioritaires, la Chambre d'Agriculture liste les actions menées sur St Maurice, actions visant à limiter l'impact des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau.

Syndicat mixte d'Eygues en Aygues : le Maire présente les missions de GEMAPI sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations et précise que le budget prévu est insuffisant compte tenu des travaux nécessaires

Composition de la commission électorale

Suite à une démission : nouvelle composition : Conseillère non adjointe : Mme MONNIER Perrine (Suppléante : LASNE Mélanie) - Nommés par le Préfet BONHOURE Gérard (Suppléant BELOTTI Antoine)
Délégués du Tribunal judiciaire : RUAT William (Suppléant M GRITTI Ange)
Une réunion de la Commission est prévue le 27 mai

Associations :

ADMR : Assemblée générale le lundi 31 mai à 18h salle C. Ruat

Club des jeunes : réunir le Bureau pour mettre en sommeil l'association et clôturer les comptes.

Tennis des Platanes : M le Maire lit le courrier de remerciements adressé par le Président de l'association. La création du nouveau Bureau est en cours

Sou des Ecoles : feu vert de la mairie pour la rando nocturne organisée le 2 juillet

Comité des Fêtes externalisé : prévoir une réunion avec les volontaires qui se sont inscrits auprès de la mairie, Rémi MAINTENIE et Patricia PEYSSON (ancien Comité) et organiser une Assemblée générale constitutive du nouveau Comité

Revue municipale : Mme PAGES informe que la Revue est sur le point d'être finalisée par l'équipe de la Commission Communication. Elle rappelle que c'est AF communication qui la produit, qu'elle aura 12 pages et qu'elle est financée par les encarts publicitaires.

Zones rurales : Le Maire informe qu'il pilote le dossier de la Communauté de Communes sur la revitalisation des zones rurales. Il convient d'envisager l'acquisition d'un groupe électrogène pour pallier aux ruptures d'alimentation électrique du captage lors des graves problèmes météorologiques

Cantine : Avril : une moyenne de 26 enfants par jour

Cérémonie du 8 mai : le Maire remercie le jeune porte- drapeau Tom LASNE dont la présence a été très remarquée et appréciée

V – PRÉVISIONS DES PERMANENCES ET BUREAUX DES ÉLECTIONS 20 et 27 juin

Les élections se tiendront salle C. RUAT avec l'organisation de 2 bureaux de vote soit 4 assesseurs à chaque permanence

Le tableau des permanences est établi ; une réunion est programmée le 15 juin à 18h30 pour l'organisation matérielle

VI – ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME 2026

Le Maire reprend la feuille de route du projet de mandature 2020 – 2026 établie lors des dernières élections municipales. Il fait le point sur les projets prévus et souligne que beaucoup d'entre eux sont réalisés ou en cours de réalisation ou prévus. Il demande que chaque conseiller fasse le point sur ce programme.

VII – DÉLIBÉRATIONS

Voirie : le Département alloue 12 242 € pour les travaux de voirie. Le Maire demande de l'autoriser à reverser 12 242 € à la Communauté de Communes au titre du Fonds départemental pour qu'elle fasse les travaux

Le conseil approuve à l'unanimité

VIII – QUESTIONS DIVERSES

Ordures ménagères

Beaucoup d'incivilités concernent les ordures ménagères, avec des bacs jaunes en nombre insuffisant et des déchets hors des poubelles. Le Maire explique que la Communauté de Communes réfléchit à une réorganisation et une augmentation du nombre de passages. Il rappelle que les changements intervenus dans le tri des déchets sont liés aux difficultés de trouver des sites d'enfouissement.